



INNOVER DANS L'ACTION PUBLIQUE ET LA RECHERCHE : CO-CONSTRUIRE DES CONVENTIONS STATISTIQUES ET SOCIOPOLITQUES AUTOUR DES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Hélène Rey Valette, Olivier Clément, Syndhia Mathé

► To cite this version:

Hélène Rey Valette, Olivier Clément, Syndhia Mathé. INNOVER DANS L'ACTION PUBLIQUE ET LA RECHERCHE : CO-CONSTRUIRE DES CONVENTIONS STATISTIQUES ET SOCIOPOLITQUES AUTOUR DES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE. ISDA 2010, Jun 2010, Montpellier, France. 10 p. hal-00523055

HAL Id: hal-00523055

<https://hal.science/hal-00523055>

Submitted on 4 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



INNOVER DANS L'ACTION PUBLIQUE ET LA RECHERCHE : CO-CONSTRUIRE DES CONVENTIONS STATISTIQUES ET SOCIOPOLITQUES AUTOUR DES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Hélène REY VALETTE*, Olivier CLÉMENT** et Syndhia MATHÉ***

* Université Montpellier 1, UMR LAMETA
Espace Richter, Avenue R. Dugrand, CS 79606, 34960, Montpellier cedex 2
helene.rey-valette@univ-montp1.fr

** INRA-UMR NUAGE
Pôle d'Hydrobiologie, Quartier Ibarron, 64310 Saint Pée sur Nivelle
oclement2@wanadoo.fr

*** Université Montpellier 1, UMR LAMETA
Espace Richter, Avenue R. Dugrand, CS 79606, 34960, Montpellier cedex 2
syndhia.mathe@univ-montp1.fr

Abstract - The objective of this article is to analyse the processes used to construct sustainable development indicators with reference to the multiplicity of their properties. Over and above their measurement function, the authors focus on their role in establishing standards and on the deliberation and dialogue processes that emerge from their collective construction. They suggest a typology of approaches as well as evaluation criteria to characterise them according to sustainable development properties. The authors then transpose these processes into the area of national accounting, showing that indicator building implies a nesting of social and statistical conventions. Whilst historically there has been a specialisation between technical measurement issues and the definition of the objects to be measured, the new sustainable development frame of reference suggests that the two areas should be brought together again but taking into account current imperatives concerning decentralisation and participation. Hence, these imperatives generate a significant challenge in terms of the coordination and convergence of practices, which require a re-thinking of approaches to, and attitudes of, research and implies new collective learning.

KEY WORDS - sustainable development indicators, governance, organisational innovation, co-construction, conventions

Résumé - L'objectif de cet article est d'analyser les processus de construction d'indicateurs de développement durable en se référant à la pluralité de leurs propriétés. Au-delà des fonctions de mesure, les auteurs insistent sur leur rôle de construction de normes et sur les processus de délibération et de concertation qui accompagnent leur construction collective. Ils proposent une typologie des démarches ainsi que des critères d'évaluation pour les qualifier en fonction des propriétés du développement durable. Dans un deuxième temps les auteurs replacent ces processus dans le domaine de la comptabilité nationale en montrant que la construction des indicateurs implique un emboîtement entre des conventions sociales et statistiques. Tandis qu'historiquement on note une spécialisation entre les questions techniques de mesure et la définition des objets à mesurer, le nouveau référentiel de développement durable suppose de réunir à nouveau ces deux logiques mais en tenant compte des impératifs actuels de décentralisation et de participation. Ces impératifs génèrent ainsi un défi important en termes de coordination et de convergence des pratiques qui oblige à revoir les modalités et les postures de la recherche et implique de nouveaux apprentissages collectifs.

MOTS CLES - Indicateurs de développement durable, gouvernance, innovation organisationnelle, co-construction, conventions

INTRODUCTION

Le développement durable en tant que nouveau référentiel est porteur d'innovations à plusieurs titres. Celles-ci sont relatives aux valeurs et finalités du développement qu'il tend à infléchir mais aussi aux dispositifs de gouvernance qui en accompagnent la mise en œuvre et aux modalités d'évaluation. Dès lors que le développement durable est assimilé à une méta norme (Mc Cool et Stankey, 2004), son institutionnalisation implique un processus de traduction (Villalba, 2009), d'appropriation et d'apprentissage collectif spécifique qui suppose un processus dynamique et autorenforçant «*de convergence des croyances*» (Aoki, 2006). Par le changement des normes et des objets de l'évaluation, le développement durable nécessite de re-considérer la place, le rôle et les outils d'évaluation qui lui sont dédiés. Ainsi les « outils » de l'évaluation ne sont plus seulement caractérisés par leur contenu technique mais aussi par les modalités de leur élaboration notamment quant à leur capacité à combiner la pluralité des représentations, des priorités et des intérêts et à générer des processus d'apprentissage collectifs. Il s'agit de sortir de la logique techniciste de l'évaluation pour mettre l'accent sur le caractère normatif de la phase de définition des objectifs et des finalités qui conditionne l'éventail des critères retenus pour l'évaluation. Cette phase suppose des approches à la fois plurielles en faisant participer les populations concernées et plus distanciées au sens de la réflexivité sur les démarches. Il s'agit en effet de procéder à l'établissement de compromis à la fois sur les préférences et les valeurs mais aussi sur les pratiques de mesure, notamment la définition des classes de durabilité qui suppose une hiérarchisation des états possibles et souhaitables. D'autres innovations sont nécessaires au niveau des pratiques d'élaboration des indicateurs liées à l'intégration des dimensions et au caractère qualitatif des aspects social ou institutionnel pour lesquels les indicateurs doivent souvent être renseignés à dire d'expert. Enfin, le caractère contextualisé des politiques de développement durable donne lieu à une large diversité d'expérimentations, et par suite d'indicateurs qu'il convient ensuite, notamment pour des impératifs de comparabilité, de faire converger progressivement vers des indicateurs de référence. Ces innovations questionnent évidemment les besoins de recherche pour accompagner l'appropriation du développement durable et l'émergence de nouvelles pratiques d'évaluation. Elles obligent à mettre l'accent, non seulement sur les innovations relatives à la nature des indicateurs mais aussi sur les interactions entre innovations organisationnelles et institutionnelles au sein des processus d'élaboration de ces indicateurs.

Dans ce contexte notre hypothèse et notre propos sont de montrer que les démarches de co-construction des indicateurs de développement durable, constituent un moyen efficace de formaliser le concept de développement durable et de produire des indicateurs dont l'usage effectif est facilité par le caractère partagé. Pour ce faire dans une première partie nous tenterons de qualifier la diversité des référentiels d'indicateurs de développement durable en montrant comment le foisonnement initial des initiatives s'est progressivement organisé autour de pratiques communes faisant une large place au caractère participatif de ces démarches. Dans une deuxième partie nous chercherons à inscrire ces démarches dans un questionnement plus large relevant de l'histoire de la comptabilité nationale en montrant que les nouveaux enjeux d'évaluation de la durabilité constituent dans ce domaine une opportunité d'innovation majeure questionnant l'organisation des recherches. Le développement durable nécessite en effet de constituer de nouvelles conventions à la fois statistiques sur la façon de compter et sociopolitiques quant à la définition du référentiel et du champ des objets qui sont mesurés.

1. LE DEFI DE LA CONSTITUTION DE REFERENTIELS D'INDICATEURS ISSUS DE L'EXPERIMENTATION

1.1. Un processus procédural multi-niveaux

La reconnaissance de la notion de développement durable s'est progressivement diffusée (Vivien, 2001) au sein de l'ensemble des politiques publiques, donnant lieu et s'appuyant sur un

foisonnement d'initiatives de construction d'indicateurs de développement durable. On ne cherchera pas ici à faire une revue des très nombreuses expériences et initiatives de construction d'indicateurs de développement durable. Ainsi par exemple dans le seul domaine de l'agriculture pour la période 1990-2006, Girardin et Rosnoblet (2006) ont identifié 270 méthodes d'évaluation de la durabilité agricole et pour un sous-ensemble représentatif de 143 méthodes, ils ont recensé 2003 indicateurs dont plus de la moitié (59%) relatifs à la dimension environnementale largement dominante par rapport aux aspects économiques et sociaux qui ne représentent respectivement que 23% et 18% des indicateurs. Cependant sans établir de bilan détaillé, on peut distinguer des phases pour caractériser l'élaboration et l'institutionnalisation des indicateurs de développement durable dans le cas de la France. On note que c'est la conférence de Rio en 1992 qui a donné une impulsion décisive avec de multiples initiatives portées à l'origine par les organisations internationales, notamment dans le cadre des Nations Unies. Ces premières démarches étaient largement axées sur une logique d'inventaire par pilier du développement durable donnant lieu à de longues listes de critères et quelques fois d'indicateurs de référence sans réel souci d'opérationnalité comme en témoigne le faible usage dont ces listes ont alors fait l'objet (Rey-Valette et al. 2007). Ce faible usage ne permet pas pour autant de conclure à l'absence d'utilité de ces initiatives et de cette phase que l'on pourrait caractériser à la suite de Villalba (2009) comme une phase de formulation. En effet, s'inscrivant dans la logique des conventions internationales, ces initiatives ont constitué un moment clé pour la clarification du concept et la communication autour de ses valeurs au sein des organisations internationales tant gouvernementales que non gouvernementales, ainsi que pour la constitution de réseaux à différentes échelles. Les résultats de cette première phase doivent être recherchés aux échelles globales dans la définition des priorités et l'élaboration de documents stratégiques par les institutions internationales et les états. Le développement durable est alors perçu comme « *une norme identificatrice* » (Villalba, 2009).

Dans un deuxième temps, qui correspondrait selon Villalba (2009) à la phase de diffusion, la construction des indicateurs de développement durable a ensuite évolué vers des approches plus intégrées définies non plus par pilier mais par enjeu, en fonction des valeurs identifiées précédemment, et selon des processus fondés sur des expérimentations articulant différentes échelles nationales, régionales et le plus souvent locales ou sectorielles (Rey-Valette et al. 2007). Dans le cas de la France, cette appropriation du développement durable et l'élaboration de référentiels concernant les indicateurs de développement durable a mobilisé un très large éventail de types d'acteurs, recouvrant à la fois des élites nationales, autour de groupes de travail pour définir le contenu de la stratégie nationale de développement durable et de la nomination de hauts fonctionnaires du développement durable, des acteurs « militants » intervenant dans des réseaux associatifs d'appui et de diffusion des pratiques exemplaires, et des acteurs « impliqués » engagés dans des projets concrets, tels que les agendas 21 locaux. Il s'agit alors d'instituer le développement durable c'est-à-dire de « *favoriser l'intégration des principes qu'il prône (de précaution, de responsabilité, de participation, de transparence, de transversalité, de réflexivité) dans les pratiques et les routines* » (Villalba, 2009). En France, cette phase de diffusion a donné lieu à des interactions multiples entre l'échelle nationale et les expérimentations intervenant à diverses échelles dans le cadre notamment des agendas 21 locaux.

1.2. Une formulation nationale à travers un premier cadre de référence

A l'échelle nationale, un premier référentiel statistique a été défini à travers 15 indicateurs phares et 45 indicateurs nationaux de références (Ayong Le Kama et al., 2004). Ces indicateurs ont été élaborés dans le cadre d'un groupe de travail interministériel piloté par le Commissariat Général au Plan, qui sera mis en place à la suite de la création du Conseil National du Développement Durable en janvier 2003 et de la stratégie nationale de développement durable adoptée en juin 2003, dans la lignée de la stratégie européenne de Lisbonne d'avril 2001. Ce premier référentiel national est ainsi le produit de dynamiques croisées entre des commissions organisées à l'échelle internationale et européenne (Lavoux, 2006) et diverses initiatives préparatoires de types conférences et réunions scientifiques essentiellement organisées par l'Ifen (Ifen, 1999) et la

DATAR dans le cadre de leur réflexion sur les observatoires relatifs à l'environnement et aux territoires (Bovar *et al.*, 2008). La définition des 45 indicateurs nationaux, largement inspirée des indicateurs européens s'est ainsi effectuée relativement rapidement à partir d'impératifs principalement statistiques répondant au besoin conjoint d'un diagnostic des variables d'état et de pression et d'un suivi de la stratégie nationale de développement durable. Leur logique relève d'une intégration de type « driving forces/pressures/stocks/impacts/responses ». Les propriétés mises en avant insistent sur la nécessaire parcimonie et lisibilité des indicateurs ainsi que sur la qualité des données en soulignant les limites rencontrées pour la prise en compte des risques, des facteurs de gouvernance et des dimensions territoriales. A posteriori l'analyse faite par Jany Catrice (2009) de ce système d'indicateurs atteste de cette logique largement statistique et scientifique. Elle souligne la tension qui apparaît dans l'historique qui en est faite (Bovar *et al.*, 2008) entre un intérêt pour des indicateurs composites recherchés pour leur caractère synthétique et l'arbitraire de leur composition et des pondérations par rapport aux pratiques et exigences scientifiques. Elle note aussi l'absence de réflexions sur la question de « *la diffusion, la légitimation et l'appropriation d'indicateurs par le biais de la co-construction avec la société civile* » processus à propos duquel dont Jany-Catrice nous rappelle que ce caractère partagé des conventions de mesure « *peut sous certaines conditions lever la critique sur le caractère arbitraire des choix des variables composant les indicateurs* ». En effet, on peut noter que la société civile a peu été interpellée à cette échelle hormis à travers la création du Conseil National du Développement Durable et la mobilisation du Conseil Economique et Social (aux échelons régionaux et national) qui constituent des cadres institutionnels dédiés à ce type de consultation et de débat sociétal. Il est en effet difficile à cette échelle d'envisager des implications plus directes de la société civile, contrainte qui est aussi évoquée dans les analyses plus générales des processus de concertation (Blatrix, 2009). Tandis que le Conseil National du Développement Durable a été officiellement saisi et s'est prononcé sur l'avant projet de construction des indicateurs, l'analyse faite par Petit (2009) montre qu'au-delà des questions d'indicateurs, un tiers des travaux publiés par des travaux du Conseil Economique et Social (67 sur 190) sont centrés sur la notion de développement durable tandis qu'un autre tiers (38% exactement) concernent les questions de la gouvernance et des dynamiques sociétales en rapport avec la mise en œuvre du développement durable.

1.3. Un processus de diffusion, appropriation et institutionnalisation territorialisé

En même temps que ces indicateurs de référence se mettent en place et s'institutionnalisent à l'échelle nationale, cette phase de diffusion donne lieu aussi dans le même temps à de très nombreuses initiatives territorialisées. Celles-ci s'inscrivent dans la logique d'expérimentation prônée par l'agenda 21 pour répondre à la fois au besoin d'opérationnalisation et de contextualisation des indicateurs mais aussi à la volonté de promouvoir une mise en œuvre participative et bottom-up des politiques de développement durable. Cette territorialisation est perçue comme une condition nécessaire pour la traduction du concept et par là pour son appropriation. En effet comme le souligne Villalba (2009) la phase de diffusion nécessite « *des passeurs de frontières, des médiateurs, des réseaux d'influence permettant de transformer les dimensions symboliques innovantes ou originales en pratiques normales, c'est-à-dire intégrées dans l'ordre officiel ou dominant des rapports sociaux* ». Dans les faits le caractère multi niveaux de la mise en œuvre du développement durable conduit à une imbrication des démarches top-down et bottom-up, qui s'avère être à la fois source de complexité et de convergence dans la mise en œuvre d'actions décentralisées. Une telle dynamique combinatoire permet de bénéficier des apports généraux de nature scientifique et cognitive à travers des listes de référence et des gains de légitimité issus de la co-construction qui, en permettant un processus d'objectivation, renforce l'usage des indicateurs ainsi produits. Cette logique de co-construction partagée s'inscrit dans la continuité des pratiques des politiques publiques de développement local et plus généralement de l'ingénierie territoriale où s'est construit une culture de mise en réseau des expérimentations et de partage des méthodes et des acquis à travers la diffusion de pratiques exemplaires, de guides et la présence de réseaux d'animation divers. Ceux-ci vont progressivement s'approprier cette problématique du développement durable en proposant des guides de mise en œuvre où les

questions d'évaluation et de construction des indicateurs ne sont pas seulement abordées comme produit mais aussi comme outil d'animation et de mobilisation des partenaires autour du projet de développement durable. Ce type de pratique conduit naturellement dans un premier temps à un foisonnement des démarches issues d'expérimentations multiples locales, départementales et régionales, menées notamment dans le cadre des agendas 21 locaux et plus récemment des plans climat. Cependant le fonctionnement en réseau de la communauté des agents de développement territoriaux et le rôle très actif de certaines structures d'animation vont permettre de construire progressivement des convergences avec quelques référentiels phares qui vont devenir des points focaux. L'étude du rôle de ces réseaux qui structurent l'environnement institutionnel des agendas 21 en France montre leur rôle structurant comme vecteur de diffusion mais constitue selon Boutaud (2009) un risque d'évolution vers la logique qu'il nomme « écolo-techno » et qu'il caractérise par un focus environnemental et une démarche « technocratique ». Ce processus de convergence va être accéléré par la demande des collectivités territoriales et d'une partie des acteurs de ces réseaux en faveur d'un référentiel national des pratiques d'évaluation territoriales du développement durable. Celui-ci va être co-construit sous la coordination du Commissariat Général au Développement Durable du MEDDAT par un groupe de travail composé de 16 chargés de mission développement durable issus de collectivités territoriales et de quelques représentants d'organismes ressources¹. Ainsi le référentiel produit (CGDD, 2009) intitulé « *référentiel pour l'évaluation des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux* », insiste sur l'importance de la démarche de co-construction qui est recommandée. Tandis qu'il procure un cadre commun identifiant 5 finalités² et 5 caractéristiques ou propriétés³ auxquelles doivent répondre l'ensemble des projets territoriaux, ce guide n'offre pas une liste finie d'indicateurs à renseigner mais une check-list indicative de questions et d'exemples d'indicateurs stratégiques et secondaires à partir de laquelle les territoires pourront construire et évaluer leurs projets de développement durable. Il est souligné que le caractère co-construit et collectif de l'évaluation renforce la légitimité tant du projet que des résultats produits par l'évaluation. Ainsi l'avant propos de Michelle Pappalardo Commissaire Générale au Développement Durable rappelle que « *l'évaluation participe à la gouvernance du projet et à sa stratégie d'amélioration continue. Elle donne de la cohérence à la démarche, elle en vérifie la progression. Elle mobilise aussi les différents acteurs –élus, techniciens, partenaires, habitants-sur les objectifs et les choix* ». Plus loin les principes d'utilisation du guide insistent aussi à diverses reprises sur l'intérêt d'une démarche collective pour la légitimité et l'appropriation du projet. Il est précisé que « *l'évaluation aide à la sensibilisation au développement durable, en favorise l'acceptation et participe à la mobilisation sur le projet. En cela l'évaluation est un outil pédagogique* » (CGDD, 2009). Ainsi on retrouve la logique d'une démocratie technique prônée par Levrel (2007) où les indicateurs « *constituent des objets frontières ou intermédiaires qui permettent à des acteurs hétérogènes au sein de forums hybrides de discuter et d'arbitrer des controverses socio techniques* » (Levrel, 2007).

Ces interactions multi niveaux ont été précisément étudiées par Bertrand (2009) pour deux régions françaises, le Nord Pas de Calais et Midi-Pyrénées. Il apparaît que ces interactions sont cadrées par plusieurs facteurs d'influence qui relèvent de discours ou documents de programmation (notamment s'agissant de régions le rôle des programmes européens), des personnalités d'interface et des consultants, et enfin des critères de choix des projets et de mesure des effets. Ces deux analyses régionales permettent de souligner la constitution d'une ingénierie du

¹ Au total un grand nombre d'organismes ressources ont été mobilisés comme participant au groupe de travail (Association 4D, RAEE, Arène Ile de France, ARPE Midi-Pyrénées, SFE, IFEN), comme intervenant aux réunions (ANRU, ODAS, ADEME, IFEN, CERTU, OREE, ETD, ADELS) ou comme membre du comité de pilotage (AMF, ARF, ADF, AMGVF, ADCF, Mairie Conseils, Fédération des PNR, ACUF, AEPF, Comité 21, DIACT observatoire des territoires, ADEME)

² Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre générations et entre territoires, dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

³ La participation, l'organisation du pilotage, la transversalité, l'évaluation et l'amélioration continue

développement durable pour laquelle on note le rôle central et la fonction de médiation des démarches d'évaluation, dont l'auteur souligne le rôle central en matière de formation des personnels régional et de diffusion du développement durable. Parallèlement à l'importance de l'animation effectuée par les structures relais (qualifiées de structures ponts), cette analyse fait ressortir pour les deux régions étudiées le rôle clé des travaux méthodologiques de mesure du développement durable. Pour Bertrand (*ibid.*) « *les dispositifs d'évaluation constituent la principale scène d'émergence au sein des services d'une acception régionale du développement durable sous forme de référentiels permettant de juger des avancées en fonction des objectifs exprimés* ». Et l'auteur de signaler que ce processus se traduit par un report du travail de traduction politique sur les niveaux techniques, rejoignant le constat fait par Landais (1998) au niveau de l'agriculture.

2. UN MOMENT CLE DE L'HISTOIRE DE LA COMPTABILITE NATIONALE

Aux multiples échelles où il est abordé le développement durable à travers son évaluation constitue une opportunité de débat et nécessite des outils non seulement de mesure mais aussi de gouvernance pour faciliter les dynamiques de changement ainsi que la lisibilité et l'équité des représentations face aux besoins de révision des modèles et des valeurs de référence. Ainsi les processus de mise en œuvre et l'évaluation du développement durable en ré interrogeant les cadres et les normes du développement ainsi que les conventions qui contrôlent et déterminent sa mesure s'inscrivent dans la problématique de l'histoire de la mesure de la croissance et du développement. Il en constitue une nouvelle phase en renouvelant non seulement les valeurs mais aussi les pratiques de quantification. La réflexion sur l'imbrication des fonctions des indicateurs de développement durable et sur les conditions de son appropriation, notamment à travers des processus de co-construction de ses outils de mesure (Rey-Valette *et al.*, 2010), s'inscrit donc dans une réflexion plus générale sur la construction des normes et des conventions de la comptabilité macro économique, dont l'indicateur phare, le PIB, est actuellement remis en cause.

2.1. Retour sur l'analyse de l'histoire de la comptabilité nationale

L'analyse des travaux relatifs à la constitution de la comptabilité nationale faite par Chiapello et Desrosières (2006) montre l'existence de deux grandes phases et de plusieurs postures de recherche. Sans revenir en détail sur cette histoire, il apparaît que les problématiques ont été dans un premier temps (années 1940-1960) axées sur des recherches que Chiapello et Desrosières (2006) qualifient de normatives et qui s'inscrivent dans un registre où les indicateurs visent à constituer des outils de preuve. Ainsi ces auteurs rappellent que dans cette phase « *le débat portait sur la construction des conventions comptables et sur le sens à donner aux états financiers produits par celle-ci, sur la nature du rapport entre les chiffres affichés et la réalité économique des entreprises dont l'activité était ainsi donnée à voir* ». Chiapello et Desrosières (2006) notent que ces questions disparaissent ensuite du champ académique et sont reléguées aux « *techniciens de la comptabilité* », témoignant ainsi d'une « *division poussée du travail doublée d'une hiérarchie de dignité professionnelle* » entre les réflexions amont sur la mesure et la construction des outils de l'évaluation et sur les questions nouvelles relatives à l'usage de l'évaluation où les indicateurs sont appréhendés comme des « *outils conventionnels de coordination* ». Cette seconde phase permet de réintroduire les effets sociaux de la quantification et la question des rôles respectifs de l'État et du marché dans l'établissement de standards. Selon ces auteurs, ces phases sont distinctes et correspondent à des postures de recherche différentes. Ainsi dans un premier temps la problématique dite de métrologie qui implique une approche de la mesure comme « *outil de preuve et de mesure du réel* » peut être rapprochée de la citée industrielle (Boltansky et Thévenot, 1991). Par contre l'analyse des comportements stratégiques (positive accounting theory) conduit à considérer que la réalité « *ne préexiste pas à la mesure* » et qu'elle est « *produite par la quantification* » relève d'après eux de la citée marchande. Ces deux postures s'opposent du point de vue des pratiques de recherche qui relèvent en effet soit d'une « *longue chaîne de négociation, de construction de nomenclature, d'inscription de cadrage, de tris, de mises en formes variées* » (Thévenot 1986, cité par Chiapello et Desrosières, 2006) s'apparentant à l'histoire des sciences,

soit d'une histoire de l'État et des méthodes de gouvernement ou de management des entreprises. Ces postures et problématiques relèvent selon les auteurs de communautés scientifiques distinctes comme le souligne aussi Gadrey (2006) qui oppose la façon dont Vanoli (2002) et Fourquet (1980) rendent compte de l'histoire de la comptabilité nationale. Ainsi l'ouvrage de Vanoli (2002) rend compte d'une approche scientifique qui pourrait être caractérisée d'endogène au sens de Popper, se caractérisant par une chronique de découvertes entre experts scandée par des controverses scientifiques et des débats d'écoles. Inversement l'approche de Fourquet (1980), reconstituée à partir d'interviews met en évidence le rôle politique et les conceptions de la puissance et de la richesse qui président aux choix selon les époques et les États. Ainsi pour Gadrey (2006) l'histoire de la comptabilité est « *une course poursuite entre les outils de gestion qui se perfectionnent et l'organisation des États dont les stratégies et les valeurs évoluent au cours du temps* ». Pour lui les indicateurs « *ne font pas qu'indiquer des tendances mais jouent un rôle actif et instituent une partie du réel qu'ils enregistrent. Ils structurent les cadres cognitifs des décisions, en raison notamment de leur propriété de focalisation de l'attention* ».

2.2. Au-delà des analogies quel rôle pour la recherche sur le développement durable

Les travaux de Chiapello et Desrosières (2006) et de Gadrey (2006) soulignent ainsi le caractère conventionnel de la comptabilité nationale qui constitue pour Gadrey une force au sens où il favorise son adaptabilité historique. Parmi les controverses dont rend compte Vanoli (2002) soulignons l'opposition de conception des liens micro-macro entre les démarches keynésiennes et anglo saxonnes qui privilégient une logique descendante partant des agrégats et celles, prônées notamment par la France, axées sur une logique ascendante où l'observation et les cadres conceptuels jouent un rôle clé. Ainsi comme nous l'avons montré dans la première partie, on retrouve actuellement cette même controverse et opposition entre les logiques top-down et bottom-up qui recouvrent une partition entre des approches substantielles et procédurales et qui donnent lieu à différentes postures de construction des indicateurs. Ainsi Bouni *et al.*, 2009 identifie trois postures pour rendre compte de la construction des indicateurs de développement durable des transports. La première posture dite intégrative permet « *d'internaliser les effets externes des transports* » et, en responsabilisant le secteur des transports aux effets qu'il génère, accroît le champ et la légitimité des politiques de transport, qui sont ainsi optimisées sans remettre en causes leur système de valeur. La seconde posture, critique, cherche à construire des indicateurs de performance des transports qui intègre les normes plus générales. Cette ouverture à des normes externes pose de fait la question de leur choix et par là des partenariats et de la composition du groupe chargé d'élaborer ces indicateurs, dont les auteurs signalent une forte polarisation sur la maîtrise des conséquences environnementales. Enfin la posture qualifiée de globale permet d'intégrer la complexité du développement durable à travers des approches procédurales dont le caractère participatif intègre des acteurs externes au secteur des transports de façon à proposer des indicateurs qui soient le plus consensuels possible.

Contrairement à l'histoire de la comptabilité nationale où l'arbitrage s'est effectué au profit de la logique descendante, le contexte actuel d'évolution des politiques publiques vers des formes de gouvernance multi niveaux et multi acteurs où l'action publique tend à se rapprocher de l'action collective conduit à d'autres arbitrages. En effet comme le souligne Gadrey (*Ibid.*) les caractéristiques du contexte dans lequel le développement durable intervient ont très largement évolué. Il évoque en effet « *l'existence de réseaux d'intéressement qui ne se limitent pas à des cercles de spécialistes et à des experts au sommet mais qui sont directement pris en charge par une partie de la société civile et des mouvements sociaux* ». Ainsi plutôt qu'un arbitrage entre ces logiques, on assiste à la mise en place d'une voie hybride qui à la fois tente de concilier les avantages respectifs de chacune des logiques et qui permet d'offrir un cadre adapté à la prise en compte des impératifs de participation. Cette logique hybride de co-construction s'exprime par un emboîtement entre la définition des principes ou objectifs, des critères devant faire l'objet d'un suivi et des indicateurs capables de mesurer les changements observés pour les variables rendant compte de ces critères. Divers protocoles ou démarches sont proposés pour suivre cet

emboîtement qui permet de relier l'élaboration des indicateurs aux enjeux, valeurs, objectifs, projets de société dans lesquels le développement durable pourra s'inscrire et dont rendent compte les principes et objectifs initialement définis. Par exemple la logique d'emboîtement Principes, Critères, Indicateurs (PCI) (Prabu *et al.*, 2000) offre un cadre d'approche illustratif de ces démarches hybrides. Ce type d'emboîtement permet de concilier la constitution de nouvelles conventions à la fois quant à la définition du référentiel et du champ des objets qui sont mesurés (convention sociopolitique) et quant à la façon de compter (convention statistique). Le développement durable de ce point de vue constitue donc une opportunité historique de réunir les postures normatives et constructivistes distinguées par Chiapello et Desrosières (2006). Cependant ce caractère hybride des expérimentations territoriales est confronté à un besoin de convergence selon une logique d'harmonisation multi niveaux et à travers des processus multi acteurs rassemblant des experts et des représentants divers des parties prenantes et de la société civile. Notons que dans le champ des entreprises, ce type de processus qualifié d'isomorphisme mimétique, a donné lieu à la définition d'un référentiel à travers la Global Reporting Initiative. L'analyse faite par Boiral (2010) montre la capacité de cette Global Reporting Initiative à instituer une convention sociopolitique à l'échelle des 250 plus grandes entreprises mondiales dont il observe que 80% d'entre elles utilisent ces indicateurs mais sans convention statistique puisqu'il note d'importantes différences dans les protocoles de mesure. Un tel processus, par la complexité et l'enchevêtrement des besoins d'harmonisation, suppose de proposer à la fois des dispositifs de gouvernance respectant les conditions d'équité et de justice dans l'établissement des conventions sociopolitiques et des guides de pratiques ou des outils méthodologiques qui tels les check-lists de principes, critères et indicateurs facilitent les convergences des conventions de mesure. Ces nouveaux enjeux interrogent la recherche sur le développement durable qui doit aussi évoluer non seulement dans ses problématiques mais aussi dans ses postures (Godard et Hubert, 2002).

On tentera pas d'établir ici un bilan des recherches relatives au développement durable, qui donnent lieu à des travaux nombreux et très diversifiés en fonction notamment du champ à partir duquel le développement durable a été pendant longtemps abordé (agriculture durable, ville durable, territoire, transport, tourisme,...) de façon généralement distincte des recherches sur les systèmes d'information où la question de l'usage et du partage de l'information tend à devenir centrale, et plus encore des questions de participation. Ce n'est que récemment en effet que des rapprochements s'effectuent entre ces domaines et que le rôle de médiation des indicateurs est mis en avant, en même temps que les questions de gouvernance et d'appropriation du développement durable se développent. Plusieurs recommandations peuvent ainsi être proposées pour pouvoir appréhender l'ensemble des rôles des indicateurs dans une logique qui soit plutôt constructiviste (Rey-Valette *et al.* 2009). En termes de posture en effet, il s'agit de développer des recherches qui permettent un accompagnement des processus de co-construction où les chercheurs s'impliquent dans les dispositifs de mise en œuvre du développement durable. Au niveau des thématiques, on ne peut que souligner la nécessité de palier l'importante focalisation sur la dimension environnementale en développant des recherches sur les indicateurs sociaux et institutionnels qui posent des questions méthodologiques spécifiques du fait de leur caractère qualitatif et leur grande sensibilité aux contextes et aux représentations des acteurs. Enfin, dans l'esprit d'une plus grande réflexivité par rapport aux démarches, il est nécessaire d'avancer dans l'évaluation des démarches d'évaluation du développement durable, en proposant des grilles d'évaluation des propriétés des principes, critères et indicateurs produits à la suite par exemple des travaux réalisés par Gadrey et Jany-Catrice (2005) pour les indicateurs sociaux, par Levrel (2007) pour les indicateurs de biodiversité, ou par Boutaud (2005) pour les approches territoriales et nous même pour la durabilité de l'aquaculture (Rey-Valette *et al.*, 2007)

CONCLUSION

L'analyse des démarches de construction des référentiels de développement durable montre l'existence de plusieurs phases de formulation d'abord puis de diffusion où les processus mis en œuvre relèvent de démarches expérimentales et procédurales qui peuvent être caractérisées

comme des logiques hybrides à l'intersection des démarches top-down et bottom-up. Le processus d'évaluation suppose de renseigner à la fois le choix des objectifs et les outils de mesures à travers un emboîtement qui permet de passer des principes aux outils en constituant une suite de thèmes, de critères et d'indicateurs organisés et hiérarchisés en arborescence. Ce type de démarche conjointe, dénommée co-construction, à la fois parce qu'elle est participative mais aussi parce qu'elle s'intéresse aux deux facettes de l'évaluation joue alors un rôle essentiel de médiation ou de traduction en faveur du développement durable. La mise en perspective par rapport à l'histoire de la comptabilité nationale, au-delà des analogies qu'elle permet de montrer, témoigne d'un apport épistémologique possible de ces nouvelles pratiques tant d'évaluation que de recherche face au constat de perte de mesurabilité fait par Grilice (année) cité par Vanoli, (2002) à l'American Economic Association, en soulignant à l'occasion la nécessité de s'intéresser à nouveau aux questions de mesure sous peine de gâcher les progrès économétriques réalisés au cours des dernières décennies.

BIBLIOGRAPHIE

- AYONG LE KAMA, A., LAGARENNE C., LE LOURD P., 2004. *Indicateurs nationaux de développement durable : lesquels retenir ?* La documentation française, Coll. Réponses environnement,
- AOKI M., 2006. *Fondement d'une analyse institutionnelle comparée*. Albin Michel Ed. Coll. Économie, Paris,
- BERTRAND F., 2009. La traduction régionale de la problématique du développement durable. Analyse comparative des régions Nord pas de Calais et Midi Pyrénées. In *Appropriation du développement durable. Emergences, diffusions, traduction*. Villalba B. Ed. Sci. Septentrion Presses Universitaires Espace politique Villeneuve d'Ascq, pp. 187-211
- BLATRIX C., 2009. L'évaluation de la concertation. Synthèse de la littérature et des débats récents. In compte rendu du séminaire *Concertation décision environnement* 10 juin 2009, pp 8-20
- BOIRAL O., 2010. Peux-ton mesurer les performances de développement durable ? Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations. *Cahiers de la Série scientifique*, Montréal, Canada, 23 p.
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., 1991. *De la justification : les économies de la grandeur*. Gallimard Ed., Paris,
- BOUNI C., CHEVILLOTTE G., DUFOUR A., 2009. Indicateurs de développement durable des transports et concertation avec le public : postures stratégiques et argumentations. *Natures, Sciences, Sociétés* 17, pp. 339-348.
- BOVAR O., DEMOTES-MAINARD M., DORMOY C., GASNIER L., MARCUS V., PANIER I., TREGOUET B., 2008. Les indicateurs de développement durable. *L'économie française : comptes et dossiers*, Paris, Insee pp. 51-71.
- BOUDAUD A., 2009. *Les agendas 21 locaux. Bilan et perspectives en Europe et en France*. Centre de ressource prospective du Grand Lyon, 2009, 56 p.
- BOUDAUD A., 2005. *Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ? Bilan et analyse des outils d'évaluation des politiques publiques locales en matière de développement durable en France : de l'émergence d'un changement dans les modes de faire au défi d'un changement dans les modes de penser*. Thèse Ecole des Mines de Saint-Etienne, 414 p.
- CHIAPELLO E., DESROSIERES A., 2006. La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions. Le cas exemplaire de la positive accounting theory. In *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*. Eymard-Duvernay F. Ed. Sci. La découverte Coll. Recherches, Tome 1, Paris, pp. 297-310.
- COMMISSARIAT GENERAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2009. *Références. Référentiel pour l'évaluation des projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux*. Paris, 72p.

- FOURQUET, F., 1980. *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*. Paris, Encres. Coll. Editions recherches.
- GADREY, J., JANY-CATRICE, F., 2005. *Les nouveaux indicateurs de richesse*. Paris, La découverte Coll. Repères.
- GIRARDIN, PH., ROSNOBLET, J., 2006. *Analyse de 15 ans de méthodes d'évaluation de la durabilité. Document de travail Inra Colmar*. 20 p.
- GODARD, O., HUBERT, B., 2002. *Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA*. Rapport à Mme La Directrice Générale de l'INRA,
- GADREY J., 2006. Les conventions de richesse au cœur des comptabilités nationales. Anciennes et nouvelles controverses. In *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*. F. Eymard-Duvernay Ed. Sci. La découverte Ed. Coll. Recherches, Tome 1, Paris, pp. 311-324.
- IFEN, 1999. Les indicateurs de développement durables Méthodes et Perspectives. *Études et travaux* n° 24, 216 p.
- JANY-CATRICE F., 2009. Les indicateurs de développement durable. *Natures, Sciences, Sociétés* 17, pp. 432-434.
- LANDAIS E., 1998. Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, 33, pp. 5-22.
- LAVOUX 2006. L'offre et la demande d'indicateurs : les leçons des expériences internationales, nationales et locales. Communication au *Colloque International « Usages des Indicateurs de développement durable »* Montpellier 3-4 avril 2006
- LEVREL H., 2007. *Quels indicateurs pour la gestion de la biodiversité*. Paris, Institut Français de la Biodiversité.
- MC COOL S.F., STANKEY G.H., 2004. Indicators of sustainability: challenges and opportunities at the interface of science and policy. *Environmental Management* Vol 33, 3 pp. 294-305.
- PETIT O., 2009. Contribution au débat national sur l'environnement et le développement durable : synthèse des travaux du Conseil Economique et social. *Natures, Sciences, Sociétés* 17, pp. 296-298.
- PRABU, R., COLFER, C., DUDLEY, R., 2000. *Directives pour le développement, le test et la sélection de critères et indicateurs pour une gestion durable des forêts*. Montpellier, Cirad.
- REY-VALETTE H., CLEMENT O., MATHE S., LAZARD J., CHIA E., 2010. Quelques postulats relatifs aux indicateurs de développement durable : l'exemple de l'aquaculture. *Natures, Sciences et Sociétés*. A paraître, 20 p.
- REY-VALETTE H., CLEMENT O., AVELANGE I., 2009. Retour réflexif sur l'évaluation du développement durable : l'expérience d'une école chercheurs. *Natures, Sciences, Sociétés*, 16, pp. 73-75.
- REY-VALETTE, H., LALOË, F., LE FUR, J., 2007. Introduction to the key issue concerning the use of sustainable development indicators. *International Journal of Sustainable Development*. Vol 10 1-2, pp. 4-13.
- REY-VALETTE H., CLEMENT O., MATHE S., CHIA E. et LAZARD J. 2007. Le choix des principes, critères et indicateur de développement durable de l'aquaculture : étapes et condition de l'appropriation du développement durable. Communication au colloque international *Instituer le développement durable. Appropriation, professionnalisation, standardisation*. Lille 8-10 novembre 2007, 16 p.
- VANOLI A., 2002. *Une histoire de la comptabilité nationale*. La Découverte Ed. Coll. Manuels Repères, Paris
- VILLALBA B., 2009. Introduction. In *Appropriation du développement durable. Emergences, diffusions, traduction*. Villalba B. Ed. Sci. Septentrion Presses Universitaires Espace politique Villeneuve d'Ascq, pp. 13-33.
- VIVIEN F.D., 2001. Histoire d'un mot, histoire d'une idée : le développement durable à l'épreuve du temps. In Jolivet M., *Le développement durable de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris Elsevier, pp. 19-60.